

**Pour la nouvelle année...  
Une bonne convention négociée et signée !  
Des services publics de qualité !  
Et des décrets, plus jamais !**

# **Manifestation du Front commun**

**Visitons le ministre Pierre Corbeil  
et le député Daniel Bernard !**

**Le lundi 14 décembre 2009**

**15 h 30 à 16 h 30**

**Brevages chauds sur place !**

**170, avenue Principale**

**Rouyn-Noranda**

***N'oubliez pas de signer  
votre carte postale !***

**Point de rencontre : \_\_\_\_\_**

**Ensemble  
pour les  
services publics**



# Des offres insuffisantes !

Le 30 novembre, le gouvernement Charest a présenté ses offres en réponse aux demandes du Front commun.

Nous demandons **une augmentation de nos salaires de 11,25 % sur trois ans.**

Le gouvernement nous offre une convention collective avec **une augmentation des coûts de main-d'œuvre limitée à 7 % sur cinq ans.**

## Il y a loin de la coupe aux lèvres...

Un salaire, tout le monde sait ce que c'est... Mais des coûts de main-d'œuvre, c'est beaucoup moins évident ! Voici donc de quoi il est question...

Bien sûr, les coûts de main-d'œuvre incluent les salaires, mais ils incluent aussi, entre autres, les coûts relatifs au maintien de l'équité salariale, à la relativité salariale, au régime de retraite et aux améliorations à incidence monétaire à être négociées aux différentes tables de négociation.

Si les 7 % offerts par le ministre étaient entièrement engagés sur des matières autres que les salaires, **on pourrait donc se voir imposer de nombreuses années de gel salarial.**

**Des gels de salaires, on en a eu, on n'en veut plus !**

Nous nous sommes appauvris au cours des dernières années. Cela suffit ! Nos demandes sont légitimes et réalistes. Le gouvernement doit y répondre positivement.

**Pas question de baisser les bras !**

**Bien sûr, cette réponse patronale est inacceptable !** Mais nous sommes au début des négociations et nous aurons l'opportunité d'en discuter à nouveau.

Du 7 au 17 décembre, des actions se tiennent dans toutes les régions du Québec. Il faut faire valoir nos revendications **afin de signaler à Monique Gagnon-Tremblay qu'elle doit refaire ses devoirs** pour que nous puissions en arriver à un règlement satisfaisant avant le 31 mars 2010.

**Deux aspects positifs...**

- Le gouvernement Charest a répondu promptement à nos demandes;
- La ministre a répété sa volonté de négocier en vue d'en arriver à un règlement.

**Nous voulons une vraie négociation !**

**Nous sommes le Front commun !**

**Nous sommes...**

Ensemble  
pour les  
services publics

